

Durée : 7 heures - 1 Jour
à partir de 4 jusqu'à 12 participants maximum

- Prérequis : Aucun
- Personnel non-électricien pouvant intervenir à proximité de zones ou d'équipements électriques.
- Collaborateurs devant accéder aux locaux électriques sans manipuler les installations.

Habilitation électrique

H0B0



Objectifs :

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Comprendre les dangers de l'électricité pour les non-électriciens.
- Identifier les risques liés aux interventions ou à la présence à proximité d'installations électriques.
- Acquérir les connaissances nécessaires pour appliquer les consignes de sécurité électrique (B0H0).
- Savoir réagir en cas d'urgence électrique.

Besoin d'un conseil et d'un accompagnement. N'hésitez pas à contacter notre référente pédagogique :
Maryline JASEK

06.65.12.52.06

contact@maprevenjeu.com

Moyens pédagogiques :

Formation à dominante pratique par des mises en situation.

Exposé interactif, supports audio-visuel, supports physiques, Quiz, et autres moyens ludopédagogiques pour rendre la formation vivante et participative.

Inter ou intra entreprise

Programme de la formation

Introduction et cadre réglementaire

- Pourquoi une habilitation électrique pour les non-électriciens ?
- Norme NF C18-510 : cadre réglementaire et responsabilités.
- Présentation des niveaux d'habilitation électrique : focus sur B0H0.

Rôles et responsabilités : employeur et employé.

Les bases de l'électricité et les dangers associés

- Fonctionnement de l'électricité : notions fondamentales.
- Les dangers du courant électrique :
 - Effets sur le corps humain (électrisation, électrocution, brûlures).
 - Risques d'arc électrique et de courts-circuits.
- Les zones de voisinage électrique.

Application des consignes de sécurité

- Les consignes générales pour éviter les accidents :
 - Interdiction de manipuler les installations électriques.
 - Règles de distance et de sécurité.
- Les situations autorisées sous habilitation B0H0 :
 - Accès aux locaux électriques sans intervention directe.
 - Surveillance de travaux électriques réalisés par des habilités.

Réagir en cas d'urgence

- Protocole en cas d'incident électrique :
 - Couper l'alimentation si possible.
 - Éloigner les personnes et sécuriser la zone.
 - Alerter les secours (15, 18, 112).
- Premiers secours en cas d'électrisation :
 - Libérer une personne électrisée en sécurité.

Gestes d'urgence (massage cardiaque, prise en charge des brûlures).



Validation :

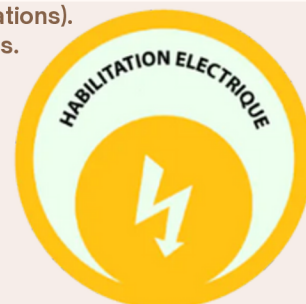
- Évaluation formative tout au long de la journée (questions/réponses, observations).
- Certification en fin de formation, avec attestation remise aux participants.



L'encadrement de la formation est assuré par un formateur expert dans son domaine, certifié par l'INRS et référencé par Ma Prev en Jeu, organisme de formation habilité sous le numéro H32047/2023/SST-1/O/07 par l'INRS.

Ma Prev en Jeu

Organisme de formation en Santé sécurité au travail



SIRET : 51366236100049 - N° d'activité : 93132067413 - V1 08/24 www.maprevenjeu.com